

COMMUNIQUE

***COP 21 : LA COMMUNICATION EST BRILLANTE
MAIS SOCIALEMENT L'ÉCHEC EST MAT***

Alors même que les COP visent à prendre des décisions environnementales afin d'atteindre des objectifs de lutte contre les changements climatiques, à nouveau, à l'instar des négociations du TTIP, le pilier économique s'impose en maître sur l'échiquier de la scène internationale. En effet, les puissants lobbies notamment des multinationales ont rythmé la partie, poussant vers un accord à minima : de grandes communications, des mesures en deçà des espérances et une absence totale de suivi des engagements des Etats, vidant cet accord d'une quelconque valeur juridiquement contraignante.

Mais surtout, l'accord de Paris fait volontairement l'impasse sur le social. Sur ce plan, il s'agit même d'une régression face au texte initial issu des négociations de Bonn du 23 octobre 2015. Tout au long de la COP21, malgré un travail remarquable de la Confédération Syndicale Internationale, le ton a été donné scellant peu à peu l'issue de la partie : plus les négociations avançaient, plus la Présidence française sacrifiait les pions du social. Pas de respect des engagements pris depuis le début de sa présidence allant jusqu'à être en contradiction avec la déclaration France-Pérou de juin dernier ; refus d'échanges avec les organisations syndicales ou avec une délégation du mouvement syndical international durant ces deux semaines, préférant tendre l'oreille aux seuls représentants des grosses entreprises. Ainsi, le respect des droits de l'Homme tout comme les notions de « transition juste » et « d'emplois décents » se retrouvent relégués dans le préambule de l'accord et non dans la partie opérationnelle.

Au final, pour Force Ouvrière, même si l'accord comprend des avancées réelles en termes d'engagements des Etats sur un plan environnemental, on ne peut se satisfaire d'un tel texte face à l'urgence de la situation. Plus que jamais le rôle du mouvement syndical international sera primordial et à encourager, afin que l'impact du changement climatique sur les travailleurs et l'emploi soit enfin pris en considération et couplé de mesures contraignantes. C'est sous ces seules conditions que la partie pourra être gagnée.

Paris, le 14 décembre 2015